

Keleier Hanvec

Keleier Hanvec

Bimestriel de la commune de Hanvec

Novembre - Décembre 2024 n°350



DOSSIER : l'Aire Terrestre et Éducative de la Madeleine

Dossier
réalisé par les
élèves de CM
de l'école Per-
Jakez-Helias !

> Edito du maire



Chères Havécoises, chers Hanvécois,
Voici le dernier numéro du Keleier pour l'année 2024 ! Une année 2024 déchirée par les conflits sur la scène internationale, contrainte par la nébuleuse politique et économique nationale et impactée par les conséquences catastrophiques du dérèglement climatique. La conjoncture globale est pour le moins compliquée !

A l'image de nos petits Hanvécois en photographie de couverture de la présente édition, gardons la réactivité et la positivité pour de bonnes décisions à l'échelle locale ! La bonne connaissance des sujets permet l'action et cela est parfaitement transposable à nos plus jeunes. C'est tout l'objet de l'Aire Terrestre Educative mise en place sur le site de la fontaine Sainte Madeleine : une école des bons gestes en pleine nature avec découvertes et expérimentations au programme !

L'année s'achève, des projets communaux sont en cours et d'autres vont se présenter. Pour autant, je ne vous cache pas l'incertitude du contexte budgétaire des communes liée au manque de lisibilité de la trajectoire budgétaire nationale. L'équation budgétaire communale est plus contrainte mais elle n'entamera pas la motivation des élus pour la réalisation d'une belle ambition hanvécoise.

Je vous souhaite une bonne lecture et de très belles fêtes de fin d'année.

Yves CYRILLE

**SALLE ANNE-PERON
A HANVEC**

AU CŒUR DU BÉLON

UN FILM DE
ERWANN BABIN & FLORIAN STÉPHANT

le samedi 09
novembre 2024
à 20h

Séance gratuite en présence
des 2 réalisateurs Erwann
BABIN et Florian
STÉPHANT et d'une
intervenante du film
Anouck BONJEAN

le mois
du doc
21B

Médiathèque
Hanvec

SOMMAIRE

Keleier Hanvec
Keleier Hanvec

Bimestriel de la commune de Hanvec

Novembre - Décembre 2024 n°350



**DOSSIER : l'Aire Terrestre et
Educatrice de la Madeleine**

Dossier
réalisé par les
élèves de CM
de l'école Per-
Jakez-Hélias !

■ Edito	2
■ Dossier.....	3
■ Vie municipale et intercommunale.....	6
■ CAPLD.....	9
■ Vie associative.....	10
■ La tribune des élus	13
■ Hanvec et vous	14
■ Le pense-bête	16

Le Keleier est édité par la commune de Hanvec
3, Place du Marché - 29 460 HANVEC
TÉL : 02 98 21 93 43.

Diffusion : des exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux hanvécois (mairie, médiathèque).

Directeur de la publication : Yves CYRILLE
Rédaction, mise en page, maquette :
Morgane Fiant (keleier@mairie-hanvec.fr)

Impression : Imprimerie Cloître - Saint-Thonan

Crédits photos : Service communication, Morgane Fiant, commune de Hanvec, élus, associations, PIXABAY. <https://fr.freepik.com/>, Canva, élèves école Per-Jakez-Hélias

Tirage : 800 exemplaires.

Pour le prochain Keleier,
les annonces et articles sont à déposer
avant le 15 décembre
Aucune annonce ou article
ne sera pris en compte
après cette date.
Courriel : keleier@mairie-hanvec.fr
ou tél : 02 98 21 93 43.

> Présentation de l'Aire Terrestre Educative de la Madeleine

Les élèves de CM de l'école Per-Jakez-Helias ont entamé l'année dernière un beau projet de classe : l'ATE de la Madeleine. Le site abrite 2 beaux éléments du patrimoine hanvécois : la fontaine et le lavoir de la Madeleine. Le projet des enfants consiste en la sauvegarde et la mise en valeur de ce site remarquable.

Le dossier de ce numéro du keleier a été entièrement rédigé par les élèves de CM. Bravo à eux !

L'ATE « La Madeleine » par les élèves de CM1-CM2 de l'école Per Jakez Helias à Hanvec

Avec ce dossier, nous vous présentons notre ATE, créée l'année dernière par les élèves de CM1-CM2 de l'école Per-Jakez-Helias.

Tout d'abord, nous allons vous présenter ce qu'est une ATE et notre rôle.

Ensuite, nous vous expliquerons pourquoi nous avons choisi le site de la Madeleine et les actions que nous avons réalisées l'année dernière.

Enfin, nous vous parlerons de notre projet pour l'année 2024-2025.



Qu'est-ce qu'une ATE ?

Une ATE est une Aire Terrestre Éducative. C'est un petit bout de territoire près de l'école géré par les élèves, qui sert à protéger et à favoriser la biodiversité.

C'est également un support pour en apprendre plus sur l'environnement, la faune et la flore, avec notre enseignante Perrine et notre référent Thibaud Leloup.

Quel est notre rôle ?

Notre but est de protéger la biodiversité tout en étudiant et en transmettant l'ATE aux autres élèves de l'école et aux Hanvécois.

Pour cela, nous devons préserver l'environnement et les animaux dans leurs habitats naturels. Nous étudions les plantes, les traces des animaux et les indices de leurs passages : terriers, taupinières, nids, crottes, ...

Nous nous réunissons en Conseil de la Terre. Lors de ces conseils, nous discutons de nos idées et décidons des actions à mener sur notre ATE.



Pourquoi le site de la Madeleine ?



Ce sont les élèves qui choisissent le site où ils créeront leur ATE. L'année dernière, nous avons visité quatre sites et comparé leurs caractéristiques, leurs avantages et leurs inconvénients.

Le temps de trajet de l'école à la Madeleine est de 3 minutes à pied. C'est le site qui prend le moins de temps de déplacement et qui est le moins dangereux : il n'y a pas à traverser la route.

Le site est grand, sa superficie est de 2 500 m². On distingue trois

zones : la forêt, le lavoir et l'ancienne carrière. On connaît déjà tous la Madeleine et on peut y aller souvent. Les trois zones sont assez différentes. Dans la forêt, il y a beaucoup de végétation. Dans la partie lavoir, il y a des éléments du patrimoine : la fontaine de la Madeleine et le lavoir. Dans l'ancienne carrière, il y a un tas de gravier et des arbres tombés pendant la tempête Ciaran.

Il y a donc beaucoup de choses à observer et à étudier. C'est pour cela que l'on a choisi ce site.

Qu'avons-nous appris en lien avec la nature ?

L'année dernière, nous avons pu bénéficier de diverses interventions et activités en lien avec la biodiversité.

Aurore Colliou, illustratrice botaniste, est venue nous apprendre à dessiner les plantes. Au début, on a écouté les sons et observé la nature autour de nous. Ensuite, on a goûté des bourgeons de ronces, puis on a choisi des plantes de plus de dix centimètres. De retour à l'école, on a dessiné les plantes. Il fallait commencer par la tige, puis le contour des feuilles ou des fleurs, et enfin les fibres.



Margaux du PNRA (Parc Naturel Régional d'Armorique) est venue nous parler des « traces et indices », pour nous apprendre à reconnaître dans la nature les traces et indices laissés par les animaux. On a commencé par chercher des os et des crottes puis des empreintes. On a également écouté et cherché à identifier le chant des oiseaux.

Thibaud nous a sensibilisé aux clés de détermination afin de nous apprendre à identifier les différents êtres vivants présents sur l'ATE. Nous avons également fait des jeux pour développer nos sens avec la nature. Comme par exemple, se laisser guider les yeux bandés par un camarade.



Que projetons-nous de faire cette année ?



Cette année nous avons plusieurs idées.

Tout d'abord, nous envisageons d'en apprendre plus sur les mammifères afin de connaître plus précisément les habitants de cet espace naturel.

Ensuite, nous souhaitons nettoyer les dégâts causés par la tempête dans l'ancienne carrière (arbres tombés, morts, ...) et enlever le tas de gravier.

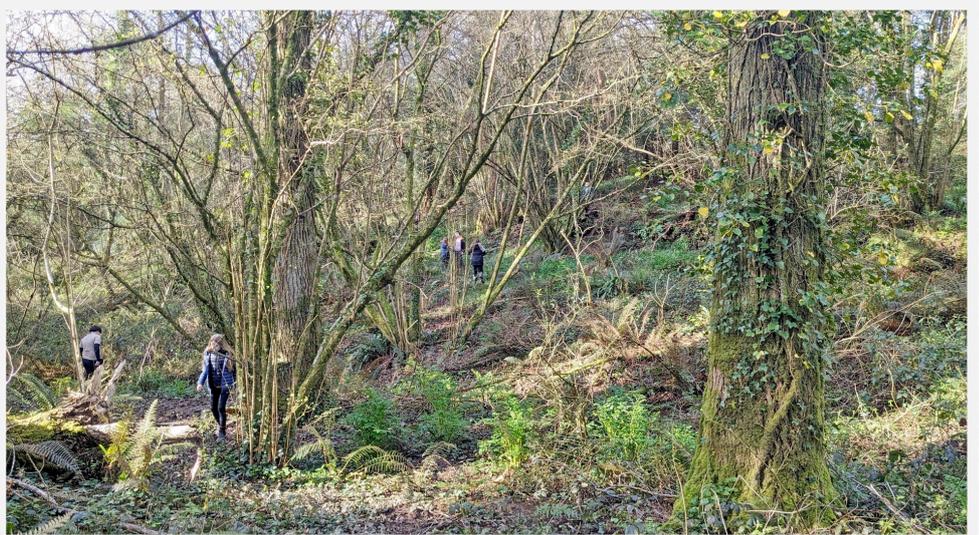
Nous souhaiterions y aménager un espace pour y réaliser des

plantations, faire classe dehors, ...

Nous aimerions y installer des panneaux de communication afin d'informer les usagers de notre projet et inviter des parents et autres personnes pour leur faire connaître et aimer notre ATE.

Enfin, nous souhaitons organiser des rencontres avec d'autres ATE ou AME (Aire Marine Éducative) afin de partager et d'échanger nos idées autour de notre projet.

Fin juin 2024, notre ATE a reçu la labellisation « Aire Terrestre Éducative » reconnaissant ainsi notre engagement dans ce projet. De plus, nous avons obtenu une subvention de 4 000 € de l'Office Français de la Biodiversité pour les deux années à venir. Cette aide financière va nous permettre la réalisation des différentes actions.



« Venez découvrir notre ATE et aidez-nous à préserver la biodiversité et l'histoire de ce magnifique site ! »

Le mot de la mairie :

Le coup de projecteur apporté par le projet des enfants sur le site de la Madeleine a porté ses fruits : la commune a initié la rénovation du lavoir cet été. Le chantier a de nouveau été confié à Joël Kerhervé, tailleur de pierre talentueux que vous avez certainement déjà vu à l'œuvre sur de nombreuses rénovations sur notre commune comme dernièrement l'ossuaire au centre-bourg. Grâce à son savoir-faire, le lavoir a été réparé et consolidé de façon traditionnelle.



> Vie communale et intercommunale

> Cimetière

La tempête Ciaran de l'année dernière a causé de nombreux dégâts sur toute notre commune et notamment au sein de notre cimetière. De nombreuses personnes sont passées en mairie afin de signaler ces dommages.

Comme indiqué dans l'article du Keleier n° 347 consacré à la réglementation des cimetières qui précise les droits et les devoirs des concessionnaires, **un état des lieux** a été réalisé par les jeunes dans le cadre du *dispositif Argent de poche* en début d'année.

Il apparaît que 70 tombes semblent abandonnées ou « *présentent un état nuisant au bon ordre et à la décence du cimetière* » définition donnée par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Nous dénombrons également 23 tombes abimées qui présentent un danger pour les tombes voisines ou les visiteurs (croix cassée, tombée ou penchée, Béance, trous autour de la tombe, non-étanchéité du tombeau...)

Suite à ce constat, le dernier Conseil Municipal a été informé des actions de réhabilitation à mener prochainement.

Ces actions respecteront les conditions et la procédure stricte définies dans le CGCT :

Ces actions respecteront les conditions et la procédure stricte définies dans le CGCT :

- Dans un premier temps, les **tombes identifiées comme telles vont être signalées** sur un panneau d'affichage au cimetière, à la mairie et par un autocollant apposé sur chaque tombe demandant aux familles de contacter au plus vite la mairie. Le plan sera également consultable sur le site internet de la mairie.
- En cas de suspicion d'abandon, les **concessionnaires seront informés** que des Procès-Verbaux seront dressés. Ils pourront amener à des décisions de reprise de concession par la municipalité comme le prévoient les articles L. 2223-17, L 2223-18 et R 2223-12 à R 2223-23 du CGCT.



> Création de la ZMEL à Lanvoy



Définition : une ZMEL est une zone de mouillages et d'équipements légers.

Son objectif : favoriser une gestion plus durable et intégrée des mouillages sur les plans d'eau.

Les ZMEL constituent en effet **une solution efficace** à la fois pour :

- **limiter les mouillages sauvages** et leurs dégâts sur les milieux marins ;
- offrir aux plaisanciers des **conditions d'accueil compatibles avec le respect de l'intégrité des fonds marins** et la préservation de ces milieux ;
- veiller à la **sécurité du bassin de navigation**, tout en rationalisant l'occupation de l'espace maritime.

L'autorisation de création d'une ZMEL est délivrée par décision du préfet du Finistère prise conjointement avec le préfet maritime. Il s'agit d'une convention négociée et conclue entre le porteur de projet et l'Etat. Pour Hanvec, le Conseil Municipal du 15 septembre 2021 a désigné l'association du Plan d'Eau de Lanvoy comme unique gestionnaire de la ZMEL. **Une convention tripartite a été signée le 18 septembre** entre la **municipalité** (représentée par Monsieur Cyrille), **l'association** (ici représentée par son président Monsieur Yves Roignant et Monsieur Montestier trésorier de l'association) et la **Direction Départementale des Territoires et de la Mer** (représentée par Mme Véronique Guédée, gestionnaire instructrice du domaine public maritime du pôle littoral et affaires maritimes de Brest-Morlaix).



>Nouvelle recrue au périscolaire

Le service périscolaire accueille depuis le 2 septembre, une nouvelle agent Laura HINGANT. Titulaire d'un bac professionnel Service aux personnes et au Territoire, Laura connaît bien la cantine garderie, centre de loisirs pour y avoir effectué son stage dans le cadre de ses études en 2021.

Laura travaille particulièrement auprès des maternels : elle assure la surveillance de la pause méridienne, la garderie du matin et du soir ainsi que l'accueil les mercredis et pendant les vacances. Sa spécialité : lire des histoires aux enfants !

> CCAS

> Repas des aînés

Comme chaque année, le CCAS de Hanvec est heureux d'inviter les habitants de plus de 70 ans à un repas à la salle Anne-Péron. Il aura lieu le **dimanche 17 novembre à 12h**. Le repas sera préparé par le traiteur du restaurant de Hanvec, le QG et l'animation sera assurée par le même groupe que d'habitude. Les personnes concernées doivent impérativement s'inscrire en mairie avant le 08 novembre au 02 98 21 93 43. *Si vous ne disposez pas de moyens de locomotion, précisez-le lors de votre inscription : il est possible d'organiser du co-voiturage.*

> Colis de Noël

Nos aînés de plus de 80 ans, qui n'ont pas participé au repas du 17 novembre, recevront un **colis de Noël**. Ils seront apportés à domicile par les élu-e-s à partir de début décembre. Ce sera l'occasion de discuter lors de ce moment courtois et bienveillant. Pour bénéficier de ces colis, il n'y a aucune démarche/ inscription à effectuer.



> **Les Restos du Coeur** sont toujours présents à Hanvec le mercredi matin de 10h à 12h. Le camion itinérant vous accueille en toute discrétion, derrière les salles de réunion de l'espace Anne-Péron. Contact : 02 98 86 60 03 ou ad29.restosducoeur.org

> Brèves

Modification de la vitesse :

Route de Lanvoy. Abaissement de la vitesse à 50 km/h sauf en agglomération où elle est réduite à 30 km/h.

Voie Communale 40- villages de Parc-ar-Jol, Pennavern Kerliver et Pors-Nedelec : abaissement de la vitesse à 30 km/h

Attention à vos bacs jaunes ! Nous arrivons dans la période des coups de vents et autres intempéries. Les bacs de déchets recyclables sont souvent renversés sur les voies occasionnant une pollution tant visuelle que réelle. Pensez à mettre vos bacs à l'abri du vent mais toujours accessibles pour les services de collecte.

Cérémonie commémorative du 11 novembre : rdv à 11h au Monument aux Morts.

A l'issue de la cérémonie, l'UNC Hanvec vous propose de participer à un repas au Relais de Place au Faou (30€) – inscription au 06 37 47 68 67

> Médiathèque

> Mois du doc - le 09 novembre à 20h

Nous serons heureux de vous accueillir le **samedi 09 novembre à 20h** à la **salle Anne-Péron** pour une séance gratuite dans le cadre du 25^{ème} Mois du doc. Cette année, notre choix s'est porté sur le film **Au cœur du Bélon** réalisé par Erwann BABIN et Florian STEPHANT.

Vous êtes-vous déjà posé la question ? Où les rivières que nous croisons/ traversons tous les jours prennent leurs sources ? C'est le sujet de ce film de 52 min où Erwann et Florian tels des explorateurs des temps modernes remontent de façon ludique la rivière Bélon de son embouchure à sa source.

En mai 2023, Erwann et Florian décident de remonter la rivière du Bélon de son embouchure jusqu'à sa source, à la manière d'explorateurs qui suivraient un étroit corridor sauvage. Tout au long du trajet, les deux aventuriers rencontrent des connaisseurs et usagers du Bélon qui leur parlent des spécificités de la rivière. Cette remontée est une invitation à la redécouverte d'un monde invisible, une occasion d'interroger notre rapport contemporain à ce bien commun qu'est la rivière.

Nous accueillerons également une des intervenantes du film Anouck BONJEAN qui viendra nous parler de l'écosystème qui se développe autour des rivières. Réservez votre samedi 09 novembre soirée et rejoignez-nous à la salle Anne-Péron car une chose est sûre : vous passerez une **belle soirée remplie d'ouverture, de partage de connaissance, d'échanges et de convivialité !**



> Un beau succès pour la bourse aux livres

Comme chaque année depuis 5 ans, la médiathèque organise une bourse aux livres. Les ouvrages « désherbés » des rayons sont vendus le 1^{er} samedi de septembre au prix de 0.50 € et 1 € l'unité.



De quoi satisfaire la centaine de personnes venues fouiller dans les cartons entreposés sur l'esplanade devant la médiathèque. Ainsi un peu plus de 300 € ont été collectés. Cette belle somme servira à **acheter de nouveaux ouvrages ou à proposer des animations autour du livre** pour les petits et grands.

A cette occasion, nous avons enregistré de nouveaux abonnés. Pour rappel, l'adhésion est gratuite pour les Hanvécois de moins de 18 ans et la 1^{ère} année.

> Petit déjeuner de Noël à la médiathèque

Rejoignez-nous le **samedi 21 décembre à partir de 9h30** pour un **moment de convivialité autour d'une boisson chaude et d'une petite douceur.**

L'occasion d'échanger en toute simplicité avec l'équipe de la médiathèque et les personnes présentes sur nos dernières lectures coups de cœur et nos livres préférés.

Venez nombreux partager avec nous ce petit déjeuner à quelques jours de Noël !



> CAPLD

> Collecte des vêtements usagés

ABI29 n'est plus en capacité de collecter les bornes textiles situées sur le territoire, et plus largement sur le tout le département du Finistère. Cet **arrêt de la collecte fait suite au dépôt de bilan de l'association ABI29 et à l'arrêt des transports de textiles du site d'ABI29 vers le site de tri par LE RELAIS**. LE RELAIS et ABI 29 recherchent une solution pour reprendre prochainement la collecte des bornes.

Face à cette situation exceptionnelle, il est demandé aux usagers de garder leurs vêtements usagés à domicile, de les déposer à d'autres associations locales et à défaut, de les mettre dans le caisson « incinérables » des déchèteries. Merci pour votre compréhension.

Plus d'informations auprès du service environnement de la CAPLD au 02 98 21 34 49.



> Déchets verts : transformez-les en ressources !

Vous pouvez bénéficier d'aides financières à la location de broyeurs ou de prestation de broyage, ainsi qu'à l'achat de kits mulching :

Nos déchets NOS RESSOURCES

AIDES FINANCIÈRES

KIT MULCHING/ LOCATION DE BROYEUR/
PRESTATION DE BROYAGE

Pour demander vos aides,
flashez le QR CODE
ou rendez-vous sur le site
www.pays-landerneau-daoulas.fr

PAIS LANDERNEAU DAOULAS

- Achat d'un kit mulching : participation à l'achat d'un kit à hauteur de 50% du prix d'achat, avec un plafond de 50€ par an et par foyer (sur présentation de la facture). <https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/medias/2024/04/formulaire-de-subvention-pour-lachat-dun-kit-mulching-pour-tondeuse-2024.pdf>

- Location d'un broyeur : aides à la location de ce matériel à hauteur de 50% du montant de la location, plafonnée à 80€ par an et par foyer. <https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/medias/2024/04/formulaire-de-subvention-pour-la-location-dun-broyeur-2024.pdf>

- Prestation de broyage : Une aide financière, à hauteur de 50% et plafonnée à 80€ par an et par foyer, sera également proposée aux personnes qui font appel à une entreprise

spécialisée. Ces habitants devront s'engager à faire broyer leurs déchets verts et à utiliser le broyat sur place. <https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/medias/2024/04/formulaire-de-subvention-pour-de-la-prestation-de-broyage-2024.pdf>

> Le café des aidants - Une occasion de sortir de son quotidien

Accompagner un parent âgé, un proche malade ou en situation de handicap est un engagement qui peut s'avérer lourd à porter. Le Café des Aidants peut permettre de rencontrer d'autres personnes dans la même situation et de recevoir des conseils de professionnels (psychologue et un travailleur social). **Le Café des Aidants est ouvert à tous les aidants** habitant l'une des vingt-deux communes du territoire.

Trois rencontres par mois de 14h à 16h :

- Au café A l'Est de la Lune à Landerneau - 21 rue des Déportés - un jeudi par mois
- Au bar-épicerie Les Orties au Tréhou - 1 route du Moulin du Pont - un vendredi par mois
- Au café-pub Le Paul Art's à Daoulas - 1 route de Quimper - un vendredi par mois

Le calendrier est disponible : <https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/actualites/les-cafes-des-aidants-du-second-semester-2024/>



> Reprise des Bilans Sport Santé

Ces bilans sont portés par la CAPLD, le Contrat Local de Santé du Pays de Brest et L'UFOLEP. Ils s'inscrivent dans une démarche globale de bien-être pour **encourager la pratique sportive et l'activité physique**. Ils proposent un **accompagnement personnalisé** à toutes personnes souhaitant reprendre une activité, que ce soit pour des raisons de santé, de bien-être, ou de prévention.

- Évaluation de la condition physique : réalisation de bilans d'activité physique, suivi personnalisé et adapté à chacun.
- Accompagnement personnalisé : recommandation pour une reprise progressive de l'activité physique.
- Suivi et motivation : Des rendez-vous de suivi réguliers.

Les prochaines permanences à Hanvec auront lieu :

- les mardis **12 novembre, 17 décembre, 4 février, 25 mars, 13 mai, 17 juin** de 13h30 à 16h30 au sein du complexe Anne-Péron, salle de réunion 1.

Les inscriptions pour les bilans se font directement par téléphone au 07.80.61.68.42 ou sur le site internet : <https://maisonsportsantebrest.org>. Ces bilans s'adressent à toutes les personnes, sans distinction d'âge ou de condition physique, résidant sur la CAPLD.



> VIE ASSOCIATIVE

Pour la première fois cette année, la mairie a organisé le forum des associations le samedi 07 septembre à la salle Anne-Péron. Plus d'une quinzaine d'associations, majoritairement hanvécoises, étaient réunies pour vous exposer leurs activités. Et vous étiez nombreux à vous être déplacés pour les rencontrer. Le rdv est pris le samedi 06 septembre 2025 pour un nouveau forum des associations.



> Local Jeunes



Un planning de début d'année 2024-2025 qui se remplit pour nos jeunes !

Les inscriptions au Local Jeunes ont débuté au forum des associations, nous comptons à ce jour **37 jeunes** avec une moyenne d'âge de 12 ans. Nos premières sorties ont débuté cet automne avec une virée sur le circuit des karts et un **beau match de Hand de BBH à l'Aréna**, une nouveauté dans les sorties du Local. A venir, sorties **Laser Game** en novembre et **ciné-restau** en décembre.

Afin de financer ces sorties mensuelles, les jeunes sont présents une fois par mois sur la place de l'église pour vendre des produits locaux : **les tisanes des Fées, les gousses de vanille de David Vanille, les caramels au beurre salé de Caracole aux doigts et les savons d'Armerie Cosmetics**. Pendant les vacances scolaires, vous pouvez nous retrouver au marché les jeudis soirs.

Les RDV des jeunes se poursuivent également. Un petit groupe de jeunes, avec l'aide de parents, élaborent un petit séjour. Belle initiative qui leur permet de s'investir et de prendre part à la vie associative !

A noter dans l'agenda ! Le Local Jeunes organise le **dimanche 25 mai un laser tag au stade de foot ouvert à tous !** Une buvette sera proposée pour se rafraîchir et se restaurer. Nous espérons vous voir nombreux !

Pour tout renseignement contacter le Local Jeunes : localjeuneshanvec@gmail.com



> APEL

Malgré la grisaille et la pluie, l'année a démarré par **un temps convivial autour d'un café** / gâteaux et crêpes confectionné par l'équipe de l'APEL.

Petits et grands étaient ravis de se retrouver de cette manière pour lancer l'année 2024- 2025, pour échanger de l'année et des souvenirs de vacances.

L'assemblée générale de l'APEL a eu lieu conjointement avec celle de l'OGEC (organisme de gestion de l'école) le jeudi 10 octobre en présence de Mr Le Maire Yves Cyrille et des parents.

L'occasion de faire le **bilan de notre année** et d'exposer les différents projets et manifestations (**Marché de Noël** le dimanche 1^{er} décembre, la **bourse aux livres** le dimanche 23 mars, le « **goûter des vacances** » qui aura lieu chaque vendredi de départ en vacances, atelier créatif parents-enfants ...)

Nous restons disponibles pour répondre à vos questions, à l'adresse mail : jdarc.apel@gmail.com



> APE

L'APE prépare les fêtes de fin d'années ! Le **dimanche 8 décembre** prochain, une ambiance festive emplira la salle Anne-Péron à l'occasion de notre marché de Noël.

Nous vous y attendons nombreux pour assister au **spectacle de Noël préparé par les enfants** et leurs enseignantes, et partager un moment de convivialité à la buvette et au stand crêpes. Vous y trouverez également les créations des enfants mais aussi des parents, qui seront vendues au profit des actions de l'APE. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'APE pour l'acquisition de votre sapin de Noël, nous travaillons depuis 3 ans avec les sapins d'Hanvec, pour des fêtes locales et durables !

Cet automne a été propice aux explorations culturelles avec la visite de l'exposition « **Des Samourais au Kawaii** » à l'abbaye de Daoulas, où les enfants ont découvert la culture japonaise à travers les âges, suivie d'une déambulation-atelier dans les jardins de l'abbaye. Du côté des plus grands, c'est le sport qui était à l'honneur avec plusieurs **sessions de kayak sur l'Elorn**.

L'APE vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année !



> Dimerc'her

Pensez à venir nous voir le **samedi 23 novembre** à partir de 9h à la salle Anne-Péron à Hanvec pour notre "**Bourse aux jouets, puériculture et vêtements de 0 à 12 ans**" ou déposez vos articles le vendredi 22/11 à partir de 18h (demander par mail la fiche articles et les étiquettes : boursehanvec@gmail.com).

Si vous n'avez pas le temps d'étiqueter, nous le ferons ensemble vendredi soir. On s'occupe de tout !!! Vous déposez vos articles le vendredi soir, vous profitez de votre samedi, vous récupérez le samedi après-midi vos invendus et votre petite enveloppe de vos ventes (-20% pour l'association).

> Hanvec 21

Hanvec 21

Partage de savoir-faire durables

Notre assemblée générale aura lieu le **samedi 9 novembre de 10h à 12h** à la salle polyvalente. Elle sera suivie d'un repas en mode auberge espagnole. Nous prévoyons également un atelier de fabrication de savons ce même jour l'après-midi de 14h00 à 17h00 (sur inscription à hanvec21@gmail.com).

> MAM île ô Sens

Opération jus de pomme : 1 tonne 5 de ramassée ! Merci aux donateurs et aux parents qui nous ont aidé. Le cru est fantastique, commandez vite : <https://mam-ile-o-sens.s2.yapla.com/fr/event-46410>

Et comme chaque année, vous pouvez réserver la date du **15 décembre à partir de 15h pour le traditionnel spectacle de Noël** ! De 15h à 16h goûter et tombola (les tickets à gratter seront à vendre courant novembre) De 16h à 17h spectacle concocté par Clowne Ciboulette et son acolyte Bidouille Et bien sûr la venue du père Noël et la photo souvenir (Tarifs et infos en suivant notre page Facebook ou sur l'application mon village).

Les bénéfices de ces opérations serviront à financer plusieurs activités dont un **projet nature** qui nous tient à cœur. La pédagogie par la nature, des temps d'immersion en pleine nature, accompagnés par une chouette animatrice, Julie Creze de Skol ar Forest. Les bienfaits sont nombreux et nous souhaitons que les enfants puissent profiter toute l'année de cette richesse ! Un éveil et des apprentissages par l'expérience vécue directement par les sens. Des découvertes dans la joie, en relation avec l'autre, dans l'écoute de ses émotions, dans le calme et l'apaisement, un rapport au temps plus lent, plus souple, du plaisir.

Merci pour les petits !

HANVEC sam 23 NOV. 24 9h-12h30
Salle ANNE PERON

Bourse aux Jouets et Puériculture

Jeux de société, console de jeux, poupées, peluches...
Vêtements de maternité et de 0 à 12 ans

Entrée 1 €

Dépot des articles le vendredi 22 à 18h00 à la salle Anne-Péron
Demande de fiche articles et d'étiquettes par mail, boursehanvec@gmail.com
Organisateur : DIMERC'HER
Renseignements : 06 89 18 46 83



Bon de pré commande

Pouch de jus de pommes

Pressé le 20 octobre 2024

Nous vous proposons l'achat du très attendu jus de pomme (non traitées) conditionné en pouch de 3 litres.

Ce nectar se conserve 2 ans non ouvert (vous pouvez donc acheter du stock pour l'année) et 8 semaines au frigo une fois entamé ! Les fruits ont été ramassés à Hanvec et ses alentours, chez des particuliers (zéro gâchis) puis pressés sur la commune par Pressi-mobile. Le jus est pasteurisé mais non clarifié afin qu'il garde toutes ses propriétés, naturel et sans ajout ! N'hésitez pas à passer commande et réserver vos pouch assez rapidement, les stocks sont limités !! Il est tellement délicieux qu'il est victime de son succès !! La vente servira à offrir aux tout-petits accueillis des activités d'éveils, avec intervenants !

Merci d'adresser votre commande accompagnée du règlement soit :

- Dans la boîte aux lettres de la MAM île Ô Sens, au 41 route d'Irvillac 29460 Hanvec
- sur YAPLA <https://mam-ile-o-sens.s2.yapla.com/fr/event-46410>

Une vente aura lieu le jour du pressage de 9h00 à 11h 30

Place de la Chapelle de Lanvoy à Hanvec

Prix de vente :

1 pouch : 7,5€
2 pouch : 14€
3 pouch : 20€

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

MERCI

NOMS	NOMBRE DE POUCH	TOTAL DÔ

> La tribune des élus

> La liste majoritaire

Le travail des élèves de CM1 et CM2 de l'école Per-Jakez-Hélias autour de « *l'ATE la Madeleine* » montre encore une fois le dynamisme de nos écoles.

En 2023-2024 les élèves de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc ont construit avec le soutien du Parc d'Armorique un dossier lié à la découverte des patrimoines géologiques de notre territoire.

Ils ont exploré l'environnement de notre commune pour découvrir le secret des pierres, la nature de notre sol, ainsi que notre riche patrimoine bâti, témoin de notre histoire et de notre savoir-faire.

Ils ont eu le plaisir de présenter leur projet aux autres écoles participantes le 14 juin 2024 à Ménez-Meur.

En 2022-2023, toujours avec le soutien du Parc d'Armorique, les élèves de l'école Per-Jakez-Hélias ont appris à étudier le fonctionnement, à découvrir l'utilité et l'importance, à protéger nos précieuses zones humides.

Ils ont présenté le résultat de leur travail le 16 juin 2023 à Ménez-Meur aux autres enfants participants en les associant aux jeux qu'ils avaient élaborés sur la chaîne alimentaire de ces milieux aquatiques et sur « *les p'tites bêtes de la Madeleine* ».

Ces exemples témoignent de l'engagement des enfants de nos deux écoles, régulièrement volontaires et motivés pour répondre aux différents appels à projets et représenter notre commune à l'extérieur.

> La liste minoritaire

5 milliards d'Euros C'est l'effort que prévoit de demander le gouvernement aux collectivités locales, pour le budget 2025. Le dispositif prévoit notamment un gel sur les recettes de TVA, et l'amputation des fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (principale aide de l'Etat aux collectivités territoriales en matière d'investissement). Ces mesures, dénoncées par l'association des Maires de France (AMF) et le Comité des Finances Locales (CFL) donneraient un sérieux coup de freins aux investissements communaux.

Dans le même temps, l'AMF lance une campagne d'informations intitulée « Les communes....heureusement » dont le but est de souligner l'importance du rôle des communes et intercommunalités.

Nos communes restent, en effet, un symbole fort de stabilité dans un climat politique bouleversé, garantes du maintien des services publics de proximité. <https://www.maire-info.com/budget-de-l%27%C3%A9tat/budget-2025-%EF%BF%BDcomment-le-gouvernement-entend-ponctionner-65-milliards-d%27euros-sur-les-collectivites-article-28991>

> Jeux : sudoku

2	3		6		5			
5					1	8		
				2				5
		8	7			9		
	1						3	
		4			6	5		
8				6				
		3	5					7
			1		3		6	8

n° 418277 - niveau diabolique

Solution :

7	2	5	1	9	3	4	6	8
1	6	3	5	4	8	2	9	7
8	4	9	2	6	7	3	5	1
3	7	4	9	1	6	5	8	2
9	1	2	8	5	4	7	3	6
6	5	8	7	3	2	6	1	4
4	8	1	3	2	9	6	7	5
5	9	6	4	7	1	8	2	3
2	3	7	6	8	5	1	4	9

n° 418277 - niveau diabolique

Provenance des jeux : www.e.sudoku.fr

Permis de construire

Demandés :

CAVRANT Annick – 21 lotissement de Kersivien – construction maison individuelle
TEMPLIER Richard – 265 Lesvenez – carport avec panneaux photovoltaïques
LE GOFF Denis – 6, Rosarglouët – extension de l’habitation
MANGIN Philippe – 229 Kerancuru – extension plain-pied

Accordés :

CAVRANT Annick – 21 lotissement de Kersivien – construction maison individuelle
LE GOFF Denis – 6, Rosarglouët – extension de l’habitation



Déclarations préalables

Demandées :

LOUBOUTIN Jean-René – 124 route de Lanvoy – construction mur surmonté d’une palissade
ANQUETIN Anaïs – ZAE Kerangueven – pose 20 panneaux photovoltaïques
JESTIN Mickaël – 181 Quindrivoal – insertion d’un velux
GUILLOU Julien – 24, route de Lanvoy – remplacement de 2 velux
PETTON Marie-Thérèse – 1297 route de Lanvoy – rénovation hangar sans modification de la surface ni de la volumétrie
AUFFRET Laurent – 1, rue Park ar Foën – installation serre en plastique

Accordées:

LE SAINT David – 66 Bodellec – pose 6 panneaux
HERRY Erwan – 1, clos des fougères – installation poêle avec conduit extérieur
QUERE Solenne – 154 Quindrivoal – ravalement de façade
POULIQUEN Antoine – 658 Kersivien – remplacement des huisseries
QUINTRIC Pierre-Marie – 4, rte de Kerliver – création d’une serre
KERSANTON IMMOBILIER – rte de Kerliver – division en vue de construire
BLUMENFELD Sarah – 38 Mescam – création ouvertures
OGOR Nolwenn – 30 Boudourec – création fenêtre de toit
EDF – ENR – 109, Nellac’h – générateur photovoltaïque
QUINTIN Gildas – 64 Perros Vian – construction extension
JESTIN Mickaël – 181 Quindrivoal – insertion d’un velux
GUILLOU Julien – 24, route de Lanvoy – remplacement de 2 velux
PETTON Marie-Thérèse – 1297 route de Lanvoy – rénovation hangar sans modification de la surface ni de la volumétrie

> ANNONCES



Afin que Noël n’oublie personne, la collecte des jouets du Père-Noël vert se déroulera

du jeudi 14 au samedi 30 Novembre 2024

Vous pouvez déposer des jouets neufs pour des enfants de 0 à 12 ans en mairie. Dans la mesure du possible, merci d’éviter les peluches.

Le Père-Noël vert vous remercie de votre générosité.

> LES CARNETS



Naissance :

Emma LE GALL



Décès :

Olivier GAUTIER
Louise PERES
Norbert GARCIN

Fridu ha Gwenn

Ober a ra Gwenn ha Fridu anaoudegezh gant ar Vadalen.



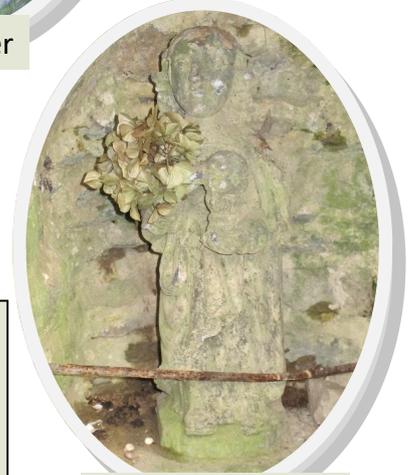
Er feunteun ez eus un delwenn e kersantit eus Santez Madalen, a veze pedet evit lakaat glav d'ober pa veze mareoù sec'hor hag a lakae an trevadoù en arvar. E daou gustod all emañ delwennoù Sant Yann, Sant Pêr hag ar Werc'hez, savet gant Roland Doré.



Sant Pêr



Sant Yann



Santez Madalen

Emañ al lenn-kannañ e-tal ar feunteun. Hervez ar vojenn e veze taolet dour war delwenn ar santez gant ar maouezed el lenn-kannañ pa veze gortozet ar glav e-pad re bell amzer, evel ur c'hastiz.

Traduction :

Ober a ra Gwenn ha Fridu anaoudegezh gant ar Vadalen.= Gwenn et Fridu découvrent le site de la Madeleine.// Er feunteun ez eus un delwenn e kersantit eus Santez Madalen, a veze pedet evit lakaat glav d'ober pa veze mareoù sec'hor hag a lakae an trevadoù en arvar. E daou gustod all emañ delwennoù Sant Yann, Sant Pêr hag ar Werc'hez, savet gant Roland Doré. = La fontaine abrite une statue en kersantite de sainte Madeleine, invoquée pour faire venir la pluie lorsque la sécheresse menace les cultures. Deux autres niches abritent les statues représentant saint Jean, saint Pierre et la Vierge, œuvres de Roland Doré. //Emañ al lenn-kannañ e-tal ar feunteun. Hervez ar vojenn e veze taolet dour war delwenn ar santez gant ar maouezed el lenn-kannañ pa veze gortozet ar glav e-pad re bell amzer, evel ur c'hastiz.= Face à la fontaine s'étend le lavoir. D'après la tradition, lorsque l'averse tant attendue tardait à venir, les femmes, au lavoir, aspergeaient la statue de la sainte, en guise de représailles.

Merci à l'office publique de la langue bretonne pour la traduction.

**NUMÉROS
UTILES**



SAMU 15

POLICE SECOURS 17

POMPIERS 18

**PHARMACIE DE GARDE
3237**

CABINET INFIRMIER
06 73 39 70 18
02 98 21 96 16

CABINET MÉDICAL
02 98 83 10 01 ou sur le
site Doctolib.fr

CLIC de Daoulas
(Centre Local d'Informa-
tion et de Coordination)
02 98 85 99 08

**ATD (Agence Tech-
nique Départemen-
tale) ex DDE**
02 98 19 10 90

**URGENCES DEN-
TAIRES À BREST**
02 98 22 33 30

**Eau du Ponant
(assainissement)**
02 29 00 78 78

Veolia (eau)
0 969 323 529

MAIRIE
02 98 21 93 43

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h
13h30 - 17h
Fermeture au public tous
les mardis et jeudis
après-midi
Le 1er samedi du mois
9h-12h (sauf juillet et août)

MÉDIATHÈQUE
02 29 62 90 27
Lundi : 16h30 - 17h30
Mercredi : 15h - 18h
Vendredi : 16h30 - 18h30
Samedi : 10h - 12h
**Pendant les vacances
scolaires :**
Mercredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h

MARCHÉ
Les jeudis de 16h à 18h30
Place du 18 juin 1940

VENTE AMBULANTE:
Pizza les mardis après-
midi à partir de 15h
Place du 18 juin 1940

**DÉCHETTERIE DE
DAOULAS**
Hiver (1^{er} novembre au
28 février) : de 9h à 12h
et de 14h à 17h30.
Ouvert tous les jours
sauf dimanches et jours
fériés.

> LE PENSE-BÊTE

Agenda Novembre - décembre 2024

Calendrier de collecte des ordures ménagères :



Mardi 05 novembre : Bac vert

Mardi 12 novembre : Bac jaune

Mardi 19 novembre : Bac vert

Mardi 26 novembre : Bac jaune



Mardi 03 décembre : Bac vert

Mardi 10 décembre : Bac jaune

Mardi 17 décembre : Bac vert



Mardi 24 décembre : Bac jaune

Mardi 31 décembre : Bac vert

Mardi 07 janvier 2025 : Bac jaune

Dimanche 03 novembre de 10h30 à 12h : Collecte de journaux organisée par l'APE au local situé à côté de la maison de santé

Samedi 09 novembre de 10h à 12h : assemblée générale de l'association Hanvec 21—salle polyvalente

Samedi 09 novembre à 20h : Mois du doc organisée par la médiathèque . Projection gratuite du film « Au cœur du Bélon » suivie d'un échange avec les réalisateurs et une intervenante du film . À la salle Anne-Péron

Lundi 11 novembre : Cérémonie commémorative à 11h au monument aux morts

Mardi 12 novembre : bilan Sport Santé à la salle de réunion—inscription et renseignements au 07 80 61 68 42

Dimanche 17 novembre à 12h : repas des aînés organisé par le CCAS à la salle Anne-Péron—inscription en mairie avant le 08 novembre

Samedi 23 novembre à partir de 9h : Bourse aux jouets et à la puériculture organisée par Dimerc'her à la salle Anne-Péron

Dimanche 1^{er} décembre : Marché de Noël organisé par l'APEL à la salle Anne-Péron

Dimanche 1^{er} décembre de 10h30 à 12h : Collecte de journaux organisée par l'APE au local situé à côté de la maison de santé

Dimanche 08 décembre : Marché de Noël organisé par l'APE à la salle Anne-Péron

Dimanche 15 décembre : Spectacle de Noël organisé par l'association MAM île ô sens à la salle Anne-Péron

Samedi 21 décembre à partir de 9h30 : Petit déjeuner de Noël à la médiathèque

Du 14 au 30 novembre : collecte de jouets pour le Père-Noël Vert du Secours Populaire en mairie.

> VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER UN ÉLU ?

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

Merci de contacter l'accueil de la mairie au **02 98 21 93 43** ou par mail à accueil@mairie-hanvec.fr



**LE TRI
+ FACILE**

CATALOGUE

